



Non paiement du salaire par l'employeur apres un arret maladie

Par **oreri63**, le 12/11/2014 à 02:19

Bonsoir

J'ai été arrêté du 26 mai 2014 au 10 juillet 2014 (suite à une trop forte pression au travail et le harcèlement de mon patron me poussant à la démission) j'ai tenté une reprise mais j'ai été de nouveau arrêté du 16 septembre au 31 octobre, maintenant j'ai été déclarée inapte à mon poste et j'attends mon licenciement.

Je recherche des informations car mon patron qui d'habitude procède à un virement pour les payes à la fin de chaque mois ne m'a rien versé en complément de la cpam pour le mois d'octobre, il m'a envoyé une fiche de paie à 0€ et m'a certifié qu'après 60 jours d'arrêt maladie il n'avait plus à compléter, qu'il fallait que se soit un autre organisme autre que la cpam qui devait le faire et qu'il me donnerait rien.

Pouvez-vous me dire si il a raison ou que dois-je faire pour avoir le complément de mon patron en plus de la cpam, je suis perdu et les problèmes financiers qui en résultent n'arrangent rien.

Merci par avance de vos réponses

Par **P.M.**, le 12/11/2014 à 09:00

Bonjour,

Il conviendrait de consulter la Convention Collective applicable à ce propos...

Par **oreri63**, le 12/11/2014 à 14:51

D'accord merci pour votre réponse